

Extrait du compte-rendu du Conseil de l'UFR des Sciences et Techniques du jeudi 20 février 2014

4) Réorientation entre semestres

Jean Fabbri informe les membres du conseil des modalités de cette réorientation. L'orientation des PEIP entre Mathématiques et SM à l'issue du S1 : l'UFR souhaite en liaison avec l'EPU et l'approbation du CEVU, réguler des réorientations qui déséquilibrent les groupes de TD à 30 étudiants déjà générées par les groupes PEIP. Il faudrait réfléchir plutôt à une disposition de réorientation entre L1 et L2 (sauf cas exceptionnel à la demande de l'équipe pédagogique). Il faut être attentif à ce que les notations entre les différents parcours soient homogénéisées (y compris en L2, entre étudiants du parcours et ceux hors parcours plutôt défavorisés actuellement). L'esprit du PEIP est aussi de pouvoir garder des étudiants à l'université, il est donc important de suivre un parcours entier sur 4 semestres, construit de façon cohérente, pour une poursuite en L3 éventuelle.

Texte adopté conjointement entre les deux composantes (UFR Sciences et Techniques et EPU)

Les étudiants inscrits en L1 au sein du parcours PEIP, suivent une formation indifférenciée entre les filières mathématiques/informatique et physique, chimie au premier semestre. Le choix de la filière d'étude est fait au moment de l'inscription et vaut pour l'année entière -donc particulièrement pour le second semestre - sauf demande de réorientation validée par le conseil pédagogique au plus tard au 1er décembre de l'année universitaire.

Tours, le 9 avril 2014

Le Directeur de l'UFR des
Sciences et Techniques

Jean FABBRI

